

d'une connaissance pratique de la langue du pays, c'est-à-dire de la langue : du plus grand nombre.

Demander à nos compatriotes de mener une vie distincte de leurs concitoyens *en toutes choses*, serait exiger d'eux un trop grand sacrifice, puisque ce serait leur fermer la porte du progrès. Dans maintes circonstances, le Canadien est forcé d'entrer en relations avec ses concitoyens des différentes autres nationalités. Ceci l'oblige à parler l'anglais, à respirer une atmosphère américaine, autre condition qui nuit au développement du parler français et qui complique davantage l'enseignement dans nos écoles.

Après l'enseignement religieux, la mission la plus importante de nos écoles est donc de donner aux enfants l'instruction qui leur aidera le plus à gagner une vie honorable.

Le clergé, ayant à cœur notre avancement et toujours fier de nos succès, et les corps enseignants ont vite compris le problème, et les cours d'études ont été préparés en conséquence.

Dans la Nouvelle-Angleterre, il n'y a pas encore de système général d'écoles supérieures (High Schools) catholiques, et nombre de diplômés des écoles paroissiales vont aux High Schools publics. Pour être admis, ces élèves doivent subir le même examen que les élèves des écoles publiques. C'est donc dire que dans toutes les écoles primaires, paroissiales et publiques, on enseigne à peu près les mêmes matières profanes.

A vrai dire, il n'y a pas d'enseignement religieux dans les écoles publiques; il se fait alors un plus grand travail dans nos écoles paroissiales et tout particulièrement dans les écoles canadiennes-françaises, puisque, dans ces dernières, en sus des matières profanes et de l'enseignement religieux, on donne un bon cours de français.

Jusqu'à vers l'année 1909, le cours primaire* était de neuf ans partout; depuis on fait le même travail dans huit ans dans plusieurs endroits, et il est bien probable qu'avant longtemps le cours sera de huit ans partout. De plus, voilà que certains éducateurs de renom demandent que le programme de huit ans soit plus chargé que ne l'était celui de neuf ans.

Voilà des conditions dont on devra bien se rappeler si l'on veut apprécier à sa juste valeur la contribution de nos écoles paroissiales à la cause nationale.

Certaines personnes mal renseignées ont prétendu que l'enseignement du français est donné aux dépens de l'anglais et que la préparation des enfants est relativement faible. Ce n'est pas là l'opinion de M. l'abbé G.-A. Lyons, Surintendant des Ecoles Paroissiales du Diocèse de Boston; bien au contraire. Remarquons, en passant, qu'il y a plusieurs grands centres canadiens-français dans le diocèse de Boston, et les résultats ici peuvent bien servir de critérium pour ceux des autres diocèses.

* Par cours primaire nous entendons ici le cours complet de nos "Grammar Schools."